

L'an deux mille vingt-deux, le dix-neuf décembre à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de MOIRANS-EN-MONTAGNE étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale le 13 décembre 2022, sous la présidence de M. Grégoire LONG, Maire.

Etaient présents : Roseline BONDIVENNE, Alain PITON, Grégoire LONG, Emmanuel ANGONIN, Eddy LUSSIANA, Rachel BOURGEOIS, Sophie CAPELLI, Sandrine NICOD, Benoit COLIN, Laurence MAS, Bahadir GUZEL, Nathalie SAULNIER, Marie-Christine MOREL, Didier BERREZ, Lauriane DAVID, Pierre GRANDCLEMENT, David GEAY, Serge LACROIX, Jean-Michel PEUGET

Excusés :

Le secrétariat a été assuré par : Eddy LUSSIANA

Nombre de Membres en exercice : 19	Votes pour : 19
Nombre de Membres présents : 19	Votes contre : 0
Nombre de suffrages exprimés : 19	Abstention : 0

Objet : Subventions communales 2022 (Solde)

- Vu les demandes de subventions de diverses associations ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

- **DECIDE** de verser les subventions suivantes :

Association ou organisme	Montant
Sclérosés en plaques – Massif Jurassien	60 €
Ligue contre le cancer – Comité départ.	50 €
Perce-Neige	50 €
Association Valentin Haüy	50 €
Secours Populaire – Fédération du Jura	50 €
La Croix Rouge Française	50 €
Médecin sans Frontière	50 €
PEP 39	40 €
Prévention Routière	150 €

- **PRECISE** que les crédits budgétaires sont inscrits au compte 6574 du budget général 2022.

Pour extrait certifié conforme,

Fait et délibéré.....

Le Secrétaire de séance



Le Maire

Grégoire LONG

